

Chambor'élevage

Bulletin technique élevage des Chambres d'agriculture de la Charente et de la Vienne - Juillet 2018 - n° 16



Formations



p. 2

Des dérobées estivales pour compléter mes stocks fourragers



p. 3

Appréhender l'importance de la mamelle en élevage allaitant



p. 4

La transformation à la ferme :
des débouchés nouveaux et rentables pour les éleveurs bovins laitiers



p. 5

REPRO et pourquoi pas l'insémination animale ?



p. 6

La journée intergroupes caprin 2018 : « Un projet bâtiment neuf en milieu de carrière »



p. 8

La Ferme S'invite
21, 22, 23 Septembre 2018



p. 10

La Vie de la Chambre



p. 11

Édito

Changements en cours !

Le 5 juin 2018, le Ministère de l'Agriculture a dévoilé le projet final des zones défavorisées. Pour la région Nouvelle-Aquitaine : les Deux-Sèvres, la Vienne et les Pyrénées Atlantiques voient fondre comme neige au soleil le nombre de communes reconnues comme telles. Et ceci malgré les rencontres et les argumentaires fournis par les Chambres d'agriculture auprès des DDT.

D'autres départements, au contraire, profitent de ce nouveau zonage, en ayant une large partie de leur territoire classée défavorisée, comme c'est le cas de la Charente.

En bouleversant l'attribution de l'ICHN, l'Etat français, sous l'égide de l'Europe, risque de mettre à mal les filières d'élevage dans de nombreuses petites régions.

Autres changements sur nos départements : la fin de Synel pour Pilot'élevage.

Pourquoi cette modification ? La base Grand Ouest (14 départements) n'était plus adaptée à la dimension de notre ARSOE qui compte 8 millions de bovins (40% des bovins Français), il était alors nécessaire de réécrire les outils.

Le choix ne fut pas simple tant les organismes d'élevage de notre zone et leur stratégie qui en découle, sont différents. Mais cet outil semble le plus adapté à nos élevages d'aujourd'hui et de demain. Bien évidemment, il y aura de l'huile à mettre dans les rouages pendant la phase d'adaptation, qui sera la plus courte possible espérons-le.



Arnaud BOURRY

Membre du Bureau, en charge du dossier élevage à la Chambre d'agriculture de la Vienne



Christian LALOI

Membre du Bureau, en charge du dossier élevage à la Chambre d'agriculture de la Charente

Actualités - Formations

1	2	3	4	5	6	7
8	X	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	X	28
29	30	31				

Formations - 16

BOVIN VIANDE

Piloter son élevage à l'aide d'outils performants (prise en main de PILOT'ELEVAGE)

18 septembre 2018 (Chambre d'Agriculture Confolens)

19 septembre 2018 (Chambre d'Agriculture Angoulême)

Contact : Laurie MOURICHOU - 06 24 30 15 24

Formations - 86

FOURRAGE

Se lancer dans le semis direct d'une prairie : favoriser son sol et simplifier son travail

29 août 2018

Contact : Aloïse CELERIER - 06 58 59 74 20

OVIN BOVIN

Perfectionnement au dressage d'un chien de troupeau

25 septembre 2018

Initiation au dressage d'un chien de troupeau

9 octobre 2018

Contact : Camille MANCEAU - 06 30 25 11 83

Des dérobées estivales pour compléter mes stocks fourragers

Bien avant la nécessité réglementaire de couvrir les sols pour certains secteurs (Directives Nitrates), les dérobées fourragères permettent avant tout d'intensifier les systèmes et la production fourragère des exploitations pour répondre aux besoins du troupeau.

Avec le printemps pluvieux de ces derniers mois, le foin récolté tardivement n'est pas d'une très bonne qualité, quoique la première coupe d'enrubannage fût intéressante aussi bien en quantité qu'en qualité. Par ailleurs, nous ne sommes pas à l'abri d'une fin de saison séchante où les prairies ne produiront plus suffisamment. Les dérobées fourragères pourraient, en partie, pallier à ce déficit. Ces fourrages annuels d'été permettent de constituer des stocks fourragers complémentaires, mais également de disposer de surfaces supplémentaires à pâturer.

Quelle place dans la rotation ?

Les dérobées estivales entrent dans la rotation entre deux cultures principales. Implantées en juillet-août entre deux céréales, certaines peuvent rester jusqu'à l'implantation d'une culture de printemps. Par exemple, un Ray-Grass Italien (accompagné ou non de trèfle) implanté suffisamment tôt, pourra permettre une exploitation en automne et au printemps avant de laisser la place à un maïs.

Quelles conditions d'implantation ?

Afin de ne pas épuiser les sols, il faut choisir de préférence les terres à bon potentiel et qui se réchauffent bien. Les semis doivent être réalisés le plus rapidement possible après la récolte du précédent pour profiter de la fraîcheur résiduelle du sol et pour que la dérobée puisse réaliser son cycle de végétation. Concernant les techniques d'implantation, elles sont diverses mais il faut veiller à avoir une bonne préparation du sol pour faciliter l'enracinement de la dérobée et limiter le développement des adventices. Attention, si un désherbage chimique est réalisé, veillez à bien respecter le Délai Avant Récolte (DAR). Un apport d'azote sera souvent nécessaire pour faciliter l'implantation du couvert estival. Par exemple, un moha a besoin de 60 U d'azote sauf s'il est implanté en mélange avec du trèfle d'Alexandrie où, ce dernier lui laissera un reliquat azoté.

Quantité ou qualité ?

Selon l'objectif d'utilisation recherché, les dérobées utilisées ne seront pas les mêmes. Favorisez des sorghos, mohas ou millets fourragers si vous souhaitez de la quantité en conditions sèches. En période estivale, l'eau est souvent le facteur limitant aux développements des plantes mais ces trois espèces, implantées en juillet-août, se développent très bien avec la chaleur et produisent du volume en 80 à 90 jours. Ces fourrages sont encombrants avec une faible densité énergétique et

une valeur azotée faible. Si par contre, c'est la qualité qui est recherchée, il faut alors favoriser les mélanges graminées – légumineuses. Les colzas et choux fourragers sont à la fois appétents et de très bonnes valeurs alimentaires.



Pâturage de millet par des vaches laitières

Ne pas oublier les intérêts réglementaires !

Au-delà de leurs intérêts alimentaires, économiques et agronomiques pour l'exploitation, les dérobées estivales permettent de répondre aux critères réglementaires de la PAC pour les Surfaces d'Intérêt Ecologique (SIE), mais également aux CIPAN nécessaires pour les exploitations en zone vulnérable soumises à la Directive Nitrates.

Caractéristiques des principales espèces utilisées en dérobées estivales						
	Objectif d'utilisation		Besoin en chaleur	Exploitations		
	Quantité	Qualité		Pâturage	Enrubannage-Ensilage	Foin
Avoine brésilienne		■		■	■	
Moha	■		■	■		
Millet	■		■	■	■	■
Chou fourrager		■		■		
Colza fourrager		■		■		
Sorgho	■		■	■	■	■
Trèfle d'Alexandrie		■		■	■	
Ray-Grass Italien		■		■	■	

Méfiance avec le sorgho !

Très intéressant en terme de volume pour les animaux, le sorgho peut aussi être toxique s'il est pâturé trop tôt. Une hauteur de 60 cm est nécessaire avant la mise en pâture, avant ce stade, il contient une grande quantité d'acide cyanhydrique toxique pour les animaux. Lors du pâturage, un fil arrière est nécessaire pour empêcher les animaux de manger les repousses. Cependant, lorsque la plante est coupée, l'acide cyanhydrique se dégrade rapidement. Il n'y a donc aucun risque avec l'ensilage, l'enrubannage ou le foin de sorgho.

Et votre bilan fourrager ?

Pensez à faire votre bilan fourrager dès cet été afin d'anticiper les situations de déficit fourrager. Le déficit fourrager coûte cher à votre exploitation. Plus vous l'anticipez, plus vous pourrez étaler les achats de fourrages, mais vous pourrez aussi les acheter au meilleur moment !

Les Conseillers Fourrages
Aloïse CÉLERIER (CA 86)
06 58 59 74 20
Pauline GAUTHIER (CA16)
06 25 64 14 04



Appréhender l'importance de la mamelle en élevage allaitant

En élevage allaitant, la sélection des futures reproductrices est basée sur plusieurs critères : le phénotype, la génétique, les performances, mais aussi les aptitudes fonctionnelles. Ces critères conditionnent la carrière de l'animal. Aujourd'hui, on a tendance à souvent oublier un aspect morphologique : la mamelle, qui va jouer un rôle déterminant dans le choix des futures mères.

Depuis de nombreuses années, on recherche une croissance optimale des veaux que l'on identifie par le GMQ (Gain Moyen Quotidien) de 0 à 120 jours. Pour y répondre, les mères doivent produire une quantité et qualité de lait suffisante afin de subvenir aux besoins du veau.

Assez rapidement après la naissance, le veau se met à la recherche des mamelles et des trayons. Cette recherche peut être compliquée par leur conformation. Lorsque la mamelle est pendante ou décrochée, le temps de recherche par le veau augmente, en partie car il est obligé d'adopter une position anormale qui rend la tétée compliquée.

Les principaux paramètres de la mamelle à identifier

Distance plancher-jarret

Une mamelle haute : c'est moins de risques d'accidents sur la mamelle, une meilleure accessibilité pour le veau, et donc une prise plus rapide du colostrum ; moins de salissement des trayons permettant ainsi d'éviter des mammites et infections.



Schéma pour illustrer la distance «plancher-jarret»

Equilibre des quartiers

Equilibre des quartiers : cet équilibre est la position relative des quartiers avant et arrière ; si les quartiers sont équilibrés (à la même hauteur), cela indique une mamelle bien fonctionnelle et de bonne longévité.



Schéma pour illustrer «l'équilibre des quartiers»

Grosueur des trayons

Grosueur des trayons : un diamètre de 4 à 6 cm est l'idéal pour faciliter la consommation du veau.



Schéma pour illustrer «la grosueur des trayons»

Longueur des trayons

Longueur des trayons : entre 8 et 10 cm afin que le veau puisse téter de façon optimale. Un trayon trop court ou trop long complique la préhension du veau.



Schéma pour illustrer «longueur des trayons»

Photos : mamelle « type » à privilégier (à gauche) et mamelle mal conformée (à droite).



Ces photos de mamelles proviennent de l'élevage du Lycée Agricole de Montmorillon.

L'objectif est de sélectionner des vaches capables de nourrir leurs veaux sans difficulté dès les premières heures de vie, afin d'éviter toute intervention humaine, et de privilégier des mères ayant une bonne longévité.

Les Conseillers Bovin Viande
 Benjamin MAILLOCHAUD (CA 86)
 06 75 76 89 74
 Laura GAUZIN (CA 86)
 06 75 73 28 51
 Aloïse CELERIER (CA 86)
 06 58 59 74 20
 Laurie MOURICHOU (CA 16)
 06 24 30 15 24

La transformation à la ferme : des débouchés nouveaux et rentables pour les éleveurs bovins laitiers



Aujourd'hui, de nombreux éleveurs laitiers mettent en place une nouvelle façon de valoriser leur production de lait : la transformation à la ferme. Ces exploitants cherchent à être moins dépendants des cours du lait et à maîtriser leur atelier de la production à la commercialisation. Une enquête a été réalisée chez 11 exploitants en Poitou-Charentes avec un atelier de transformation à la ferme dans l'objectif de comprendre leur démarche et de définir les facteurs clés de réussite.

Une concurrence faible pour une clientèle locale et régulière

Les transformateurs laitiers en bovin-lait sont encore minoritaires dans la région, les projets sont récents et se sont développés surtout après la crise laitière de 2009. Nous référençons environ 35 ateliers de transformation à la ferme dans la région. De ce fait, les producteurs sont répartis de manière équilibrée sur le territoire. La concurrence est donc faible, celle-ci a lieu principalement avec les GMS. Toutefois, la clientèle est attirée par le côté local et fermier des produits synonymes de qualité. L'objectif est double : capter puis fidéliser la clientèle.

Des produits diversifiés et des prix variables

Les produits proposés par ces exploitations sont très nombreux, on en dénombre 16 types différents, avec une moyenne de 5 proposés par exploitation permettant de satisfaire la demande de la clientèle. Les yaourts sont les produits que l'on retrouve en grande majorité, grâce à leur rapidité de fabrication et d'écoulement des stocks. Les glaces sont également un produit très vendeur, mais sa saisonnalité impose de réfléchir à un produit de substitution pour les mois d'hiver. Les tommes, produit recherché par le consommateur, permettent d'obtenir le plus de valeur ajoutée, malgré leur temps d'affinage long. Le beurre, la crème, les fromages blancs ainsi que le lait cru ou pasteurisé sont des produits simples à fabriquer et à écoulement rapide. Afin d'attirer les clients, il est important pour les producteurs de proposer une gamme complète et diversifiée. Les prix des produits sont établis selon plusieurs critères : la concurrence et le marché, le coût de revient des produits et le mode de commercialisation.

La communication : outil indispensable à la commercialisation

Les modes de commercialisation des produits fermiers sont nombreux. Les boutiques de producteurs, la vente directe et les collectivités publiques sont les plus courants. Les marchés de producteurs de pays et marchés hebdomadaires permettent d'être au plus près du consommateur et de créer une relation client. La commercialisation en GMS ou aux restaurateurs est plus anecdotique mais peut représenter des volumes conséquents. Pour attirer et fidéliser la clientèle, la mise en place d'un site internet et d'une page Facebook est également recommandée. Faire connaître son exploitation et ses produits est un processus qui prend du temps, il est important de bien établir son plan de communication.

Un projet accompagné techniquement et financièrement

Monter un projet de transformation sur son exploitation n'est pas chose aisée. Toutefois, il existe de nombreux accompagnements techniques et économiques possibles. Une majorité d'exploitations ont été formées par l'ENILIA et la Chambre d'agriculture sur les techniques de fabrication, la commercialisation, ou encore la législation. L'entraide entre producteurs est également un point important, il est bénéfique d'apprécier l'expérience, les pratiques et les conseils de chacun lors de formation de groupe.

5

Un système avec ses atouts et contraintes mais ouvrant des perspectives

ATOUTS	CONTRAINTES
<ul style="list-style-type: none">• Lien social : au plus près des consommateurs• Autonomie dans la valorisation de ses produits de qualité : plus-value• Pérennité et développement de l'exploitation	<ul style="list-style-type: none">• Charge de travail & administratif• Investissements conséquents• Compétences techniques et commerciales à acquérir

Pour réussir son projet, il est primordial de connaître le marché, de définir les produits, les volumes, les modes de commercialisation et les moyens de production nécessaires. De nombreux exploitants cherchent aujourd'hui à développer leur atelier, il est donc nécessaire de se former régulièrement afin de rester concurrentiel et développer sa clientèle.

Les Conseillères Bovin Lait
Sarah ROBIN (stagiaire service
Élevage - CA 16)
Anne-Laure VEYSSET
06 25 64 54 55



REPRO et pourquoi pas l'Insémina

L'Insémination Animale (IA) permet de proposer les meilleurs reproducteurs aux éleveurs de brebis et d'agnelles de renouvellement ou pour la production d'agneaux de boucherie.

Pas n'importe quels béliers :

A Insem Ovin, les béliers sont triés parmi les meilleurs des Stations de Contrôle Individuel et un test sur la descendance, est effectué.

Ils doivent répondre aux critères suivants :

- issus d'accouplements raisonnés en base de sélection;
- majoritairement fils de mères à béliers;
- majoritairement fils de béliers qualifiés améliorateurs;
- génotypés ARR/ARR.



Centre d'Inséminations INSEM OVIN – Verneuil / Vienne (87)

Ils doivent avoir des garanties sanitaires : indemnes de signes cliniques et de maladies réputées contagieuses (inscrits au Contrôle Sanitaire Officiel tremblante). De plus, ils subiront des analyses rigoureuses sur le sang et le sperme tout au long de leur carrière.

Pour l'utilisation des IA en semence fraîche, les béliers sont prélevés le matin et l'IA doit être réalisée dans les 10 heures qui suivent. Les brebis doivent être rentrées au moins 2 heures avant l'IA et rester au calme dans les heures qui suivent le chantier. Il faut prévoir un débit de 50 à 60 brebis inséminées par heure. Le coût d'une IA aujourd'hui est de 6 € en mélange et 6,80 en paternité.

Pour une bonne fertilité : mettre toutes les chances de son côté

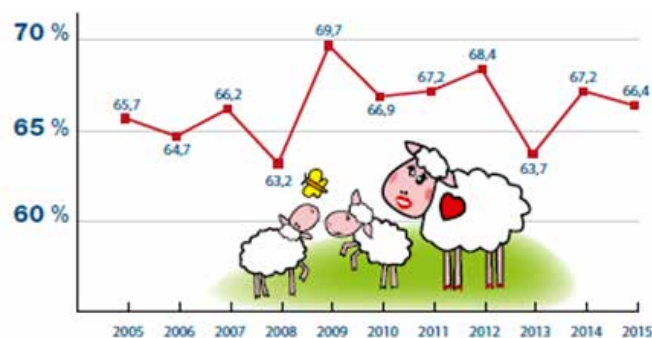
Pour obtenir de bons résultats, de nombreuses règles sont à respecter pour assurer un bon taux de fertilité :

- ne pas négliger la reprise de poids des femelles, cette phase reste la base d'une bonne fécondation : pas trop grasses (note d'état corporel de 4, sur une échelle de 0 à 5), ni trop maigres (pas de note inférieure à 2, elles risquent de ne pas répondre au traitement);
- faire un tri : brebis de moins de 5 ans, ne pas mettre celles qui ont mis bas depuis moins de 90 jours, ni les infertiles sur éponges (elles doivent passer en lutte naturelle), ni les tarées depuis moins d'un mois (encore trop tôt pour que

leur cycle sexuel se remette en route);

- bon état sanitaire : tonte, parage, déparasitage et vaccination contre les maladies abortives sont conseillés, 3 semaines à 1 mois avant la pose d'éponges.

Les résultats de fertilité du Centre d'Insémination



(Source Insem Ovin)

Résultats en moyenne supérieurs à 65 %, ils restent stables depuis 10 ans. Ce qui représente de bons résultats contrairement aux idées reçues !

Témoignage de Jean-Paul RIVAUD, éleveur de 450 brebis à ETAGNAC (16)

Cela fait 4 ans que je réalise un lot en testage avec Insem Ovin (testage sur descendance qui permet de connaître les aptitudes bouchères des béliers sur leurs capacités à produire des carcasses avant de les diffuser par IA), généralement je le fais sur mon lot de luttés de juin (60 à 70 brebis), 50 % en IA Charollais et 50 % en IA Vendéen.



Cela ne me demande pas de travail supplémentaire et ne change rien dans ma conduite d'élevage, je n'ai que des avantages. Seules exigences, être en Contrôle de Performances (une pesée à environ 40 jours) et que les agneaux restent en bergerie de leur naissance au sevrage.

J'ai été choisi, car j'avais de bons résultats sur mes lots de contre-saison avec IA : fertilité de 80 % ; prolificité d'environ 160 % ; mortalité agneaux de 15 %.

Généralement les mâles sont acheminés à 70 jours vers le centre d'engraissement d'Insem Ovin, cela me permet de libérer de la place dans la bergerie pour les lots suivants. Ensuite ils sont pesés toutes les semaines jusqu'à l'abattage. Au poids de 39 à 40 kg pour les mâles et 33 à 34 kg pour les femelles, ils sont abattus et leurs carcasses sont contrôlées et mesurées sous toutes les coutures : poids, conformation, gras, largeur des épaules, de la culotte et longueur, mesure de la surface de la noix de côtelette...

Les éponges et la PMSG me sont financées, reste à ma charge 2 € / IA, la mise en place est assumée par les organisations de producteurs. Les agneaux sont payés au prix de la grille le jour de l'enlèvement, avec en plus une majora-

tion Animale ?

et de pouvoir bénéficier rapidement du progrès génétique ; que ce soit pour la production



tion de 0,61 € par kg vif.

Parfois, je garde des femelles issues du lot de testage pour mon renouvellement. Cela me permet d'avoir des bonnes origines génétiques à moindre coût et aussi de pouvoir comparer mes résultats avec les autres éleveurs qui rentrent dans cette démarche.

Bilan d'INSEM'OVIN concernant les élevages réalisant des lots de testage, pour les organismes de sélection Mouton Charollais et Mouton Vendéen

	2015/2016	2016/2017	2017/2018
Nombre d'agneaux issus du testage	933	754	627
Poids d'entrée en centre d'engraissement (kg vif à 70 jours)	23,7	23,4	23,3
Kg d'aliment consommée / agneau	62,6	52,9	54,4
Kg moyenne consommée / agneau / jour	1,47	1,29	1,29
Poids sortie (kg vif)	37,3	37,2	37,0
GMQ (g/jour)	319	337	324
Poids de carcasse (kg)	18,9	19,0	18,8
Rendement carcasse (%)	50,7	51,0	50,8

Témoignage de Mathieu SOURISSEAU, éleveur de 420 brebis à MOULISMES (86)

Je fais faire des IA sur mes deux races (Romanes et typées Charollaises) par ma technicienne de l'ADOV, (Organisme de producteurs non commercial).



Les Charollaises, sont inséminées en mélange de semence la première quinzaine de septembre en deux lots de 48 brebis à 8 jours d'intervalle.

J'introduis mes béliers pour la repasse 10 jours après afin d'être sûr que mes agneaux soient issus d'IA. Je choisis les meilleurs béliers Charollais ou Rouge de l'Ouest du centre d'insémination. Ils sont soit recommandés mixtes (RDM) soit améliorateurs bouchers (AMBO). Mais j'essaie de préserver les qualités maternelles, indispensables pour la croissance des agneaux.

100 brebis Romanes (exclusivement en bergerie) sont inséminées mi-janvier et 100 fin mars. Les IA sont en paternité car je suis sélectionneur. Je privilégie la valeur laitière et la prolificité.

L'insémination rentre parfaitement dans mon système de production car je n'aime pas avoir des périodes d'agnelages trop longues et cela est permis par la synchronisation. Je diminue également une partie de mes frais d'élevage puisque je réduis mon haras de béliers. Les chantiers d'inséminations se font assez rapidement (au cornadis ou en lot) même s'il est nécessaire d'avoir une seconde personne pour m'aider.

Je suis assez satisfait de mes résultats de fertilité même si cela pourrait être mieux sur les Charollaises (environ

50 % de réussite en saison et 75 % en moyenne sur les Romanes, sans repasse de béliers). Je continue quand même car la génétique reste importante pour moi et je ne perds pas de temps sur mon lot puisque le bélier rattrape les vides après l'IA.

Je garde principalement les agnelles issues d'IA (80 % environ) après un tri en fonction des résultats au contrôle de performances et du gabarit. Pour moi, c'est essentiel pour augmenter la valeur génétique de mon troupeau et la faire évoluer assez rapidement. J'ai pu le constater au niveau du poids de mes agneaux : le poids âge type (PAT) à 30 jours s'améliore (+1,4 kg en croisés charollais et +1,125 kg pour les romanes en 4 ans). Au final, ils poussent plus vite et consomment moins d'aliments.

Pour moi l'IA c'est un investissement sur le long terme. Ça me permet également d'apporter de la valeur ajoutée à mon troupeau, puisque les mâles Romanes nés en août peuvent rentrer en station de contrôle dès le mois de novembre. Je vends également des agnelles ou béliers en tant que reproducteurs.

Les retombées économiques de l'IA

- Des agnelles de renouvellement d'excellente qualité : hausse moyenne de la prolificité de 15 %, production laitière améliorée.
- Des agneaux de boucherie mieux valorisés : meilleure conformation, moins gras, plus lourd (+ 200 g sur poids de carcasse) → soit 1,3 € / agneau.
- De meilleures croissances : 7 jours d'engraissement en moins / agneau → soit 3,2 € / agneau.

La marge par agneau est améliorée de 4,5 €

EN RESUME :

En utilisant l'insémination animale, l'introduction d'animaux dans son cheptel est réduite, ce qui limite les risques sanitaires. Si l'on vient à manquer de béliers (nombre, pas en état, problèmes sanitaires...) cette technique peut être un moyen pour y pallier. La contention permet de diminuer la pénibilité du travail (cage d'insémination, cornadis ...), on peut également mieux planifier les pointes de travail et la commercialisation des agneaux.

Les Conseillères ovin
Nathalie AUGAS (CA 16)
06 26 69 71 09
Béatrice GRIFFAULT (CA 86)
06 79 55 62 83
Camille MANCEAU (CA 86)
06 30 25 11 83
Avec la collaboration d'Insem Ovin
05 55 00 14 62



La journée Intergroupes Caprins 2018 : « Un

45 éleveurs des groupes caprins de la Charente, de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres et de la Vienne ainsi que 12 techniciens se sont réunis pour la 5^{ème} fois consécutive pour la visite de 2 élevages du Mellois. Cette année, nous avons découvert des éleveurs déterminés et courageux. Alors que la famille JAYAT a essuyé plusieurs refus de permis de construire sans se décourager, Isabelle et Alain DURAND ont reconstruit une installation pour 500 chèvres suite à un incendie.

Marie-Laure, Thierry et Grégoire JAYAT ont aménagé un bâtiment bovin lait pour leurs chèvres à SAINT-SAUVANT (86).

Un parcours du combattant

Marie-Laure rejoint son mari en 1992 sur le site de Lezay. En juillet 2014, alors que leur fils est en cours d'installation et que 180 chevrettes sont réservées, leur projet bâtiment est refusé. Le second est également rejeté en décembre 2014. Les 150 chevrettes seront donc accueillies à la hâte dans le bâtiment d'un voisin. Pour des raisons de non-respect de la réglementation, le bâtiment qui accueillait les 350 chèvres en production sera démonté en août 2017. Les éleveurs ont donc fait le choix de reprendre et d'aménager un bâtiment vaches laitières. Le roto d'occasion de 64 places sera acheté en février, les dernières génisses partiront en mai, les premières chèvres tarées arriveront le 30 juin et le reste du troupeau le 23 août. Les premières mises-bas ont débuté le 27 août !

Le système actuel

Structure : GAEC 3 associés et 350 heures salariés – 440 Saanen – 130 ha de SAU dont 20 ha de maïs ensilage et 25 ha de luzerne irrigués – chevrettes élevées sur le site de Lezay.

Production 2017 : 1060 L/chèvre – TB 37,1 – TP 34,1 – cellules 2037 – livraison Terra Lacta.

Ration : première année de ration complète à la mélangeuse. 2 tonnes pour 440 chèvres distribuées le matin puis repoussées le soir.

2,9 kg bruts d'ensilage maïs + eau et mélasse + 0,64 kg foin luzerne + 0,27 kg d'enrubannage de luzerne + 455 g chèvre laitière + 250 g tourteau soja + 500 g de chèvre laitière à la traite.



Reproduction :

Les chèvres sont dessaisonnées depuis 2014. Pour cela, les éleveurs ont prolongé la lactation des chèvres et fait mettre bas les chevrettes à 18 mois.

Mises bas début septembre – traitement lumineux et hormonal boucs et chevrettes – 35 % IA – les vides reprennent le bouc pour des mises bas de printemps conduites avec les autres.

Ventilation du bâtiment : récupération des filets brise vent du bâtiment vaches – sondes et anémomètre. Côté ouest (vents dominants) : claires voies.

Toujours des projets !

- Passage à 650 chèvres d'ici 2019.
- Construction d'une nursery pour septembre 2019.
- Isolation de la zone traite et laiterie pour éviter le gel.

Isabelle et Alain DURAND reconstruisent leurs bâtiments et leur cheptel suite à un incendie, à SAINT-LEGER-DE-LA-MARTINIÈRE (79).

Ils sont résolus à se battre pour reconstruire

Créée depuis 1988, l'exploitation s'agrandit en 2007 avec l'arrivée de la femme d'Alain et une nouvelle salle de traite. En janvier 2017, un incendie ravage 3 bâtiments et tue 350 chèvres. Après un court délai de réflexion, les deux exploitants décident de reconstruire. Un an presque jour pour jour après l'accident, un nouveau bâtiment voit le jour avec 500 chèvres et une nouvelle salle de traite.

Le système actuel

Structure : EARL 2 associés et 300 heures salariés - 500 Alpine et Saanen – 20 Salers – 68 ha de SAU dont 38 ha de SFP.

Production 2017 : 908 L/chèvre – TB 35,3 – TP 30 – livraison Terra Lacta.

Ration (MS) : 0,7 kg foin de graminées + 0,42 kg enrubannage de RGI + paille à volonté + 0,6 kg chèvre laitière + 0,45 kg maïs grain + 0,75 kg correcteur (dont 0,1 kg distri-

projet bâtiment neuf en milieu de carrière »



distribué en 2 fois en salle de traite) – robot distributeur au sol (distribution des concentrés et repousse fourrage).



Bâtiment neuf : chèvrerie 15 x 87m avec 5m de couloir central - cornadis, portails électriques, ventilation volets et lanterneaux automatiques (4 sondes intérieures et 1 sonde extérieure) – distribution de l'eau circuit fermé par pompe doseuse (vitamines et peroxyde) – nursery attenante avec pulvérisation d'huiles essentielles.

Traite : Robot stalle 2*30 places (30 postes) dépose automatique – alimentation automatique avec robot placeur – trempage avant et désinfection par pulvérisation après la traite (estimé à 15 à 20 min en plus par traite) – 2h à 2h15 à 2 par traite – tank 7000 L.



Reproduction : 4 lots de 120 chèvres – mises bas février – 60 IA pour élevage de boucs – 200 lactations longues choisies (quantité lait et cellules) + 40 subies.

9

Qu'est ce qu'un bon contrat d'assurance ?

Encore en plein dans les démarches administratives, Alain et Isabelle témoignent :

- **Revoir tous les ans** avec votre assureur **vos états financiers** et **l'évaluation de votre cheptel**. Faites-vous aider par vos techniciens.
- Choisir un **contrat d'assurance avec 18 mois de perte d'exploitation minimum** (la somme est versée une fois les 18 mois écoulés).
- Dans le contrat, veillez à ce qu'il figure : « **droit à un expert d'assuré** ».
- En général, l'assurance garantie le remplacement à neuf du matériel de moins de 10 ans.
- Constituer un dossier avec **les photos de ce que vous possédez** (bâtiments, matériel, etc).
- Dans le cas d'Isabelle et Alain : aussitôt après le sinistre, les assurances ont versé une première indemnité à partir des payes de lait. Puis, 10 mois après, les éleveurs ont touché une somme correspondant aux pertes directes (animaux, etc). Le solde ne sera versé que les 18 mois de perte d'exploitation échus.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'animatrice du groupe caprin de votre département.

Les Conseillères caprin
Pauline GAUTHIER (CA16)
06 25 64 14 04
Coline BOSSIS (CA 86)
06 79 42 74 47



La Ferme S'invite

21, 22, 23 Septembre 2018



Réservez dès maintenant dans votre agenda les dates de la nouvelle édition de la Ferme S'invite. Après le succès de l'édition 2017 qui accueillait le Concours Régional Prim'Holstein, cette année le parc des expositions de Poitiers ouvre ses portes au Concours National Charolais.

Les deux Grands Halls, seront réservés cette année à la manifestation Nationale. Près de 350 Charolaises de toute la France seront présentes pour concourir sur ce National adulte. Les ovins occuperont également comme l'an passé une partie du Hall B, avec une Spéciale Ovin Charollais, pour rester dans la thématique.

Les Arènes quant à elles accueilleront les traditionnels concours avicoles et cunicoles, les départementaux bovins et le concours international de tonte de moutons.

Les espaces extérieurs laisseront la place à la présentation de matériel agricole.

Les concours du samedi 22 et dimanche 23 septembre 2018

Le Concours national Charolais

Première édition de ce concours à Poitiers, qui a peu l'habitude de se réaliser hors bassin. L'excellence des animaux adultes de la race sera au rendez-vous samedi et dimanche !

Le Concours international de Tonte de Moutons

Après le succès de l'année 2016, un concours de tonte aura de nouveau lieu dans les arènes le dimanche. Ce concours aura un impact tout particulier car nous connaissons à son issue la composition de l'équipe de France qui représentera notre pays lors du mondial de tonte qui aura lieu l'année prochaine au Dorat (87). Venez nombreux soutenir les Français !

La Spéciale Ovin Charollais

Equivalent d'un national par son nombre d'animaux, la spéciale Charollaise devrait compter près de 100 spécimens de la race !

Le Concours Prim'Holstein

Suite à la réussite du concours régional l'an dernier, les éleveurs de la Vienne reviennent avec un concours départemental. Les vaches noires et blanches, auront encore leur podium cette année !

Le Concours départemental Limousin

Les éleveurs du département présenteront leurs champions, près d'une soixantaine d'animaux sont attendus dans les Arènes, pour assurer le spectacle !

10

Ferme pédagogique : vendredi 21 septembre 9h30 à 13h00

La matinée du vendredi sera consacrée aux enfants des écoles primaires de l'agglomération de Grand Poitiers. Sous la forme d'un parcours pédagogique, les élèves pourront venir découvrir les différentes filières agricoles de notre département, tant animales que végétales.

Marché de Producteurs « Bienvenue à la Ferme » : samedi 22 et dimanche 23 septembre de 9h à 19h

Le Marché de Producteurs « Bienvenue à la ferme » accueille des agriculteurs qui vendent en direct les produits issus de leurs exploitations.

C'est un moment d'échanges convivial entre producteurs et consommateurs.

Et bien sûr

- Championnats avicoles : challenge Poitou-Charentes/Vendée, championnats régionaux lapins, prix spécial pigeon
- Démonstrations : maréchal ferrant, chien de berger, tonte de moutons, échographie, salle de traite...
- Animations : ferme pédagogique, dégustations, marché de producteurs, spectacles équins
- Espace formation-emploi

Venez nombreux à cette grande ferme ouverte, mettant en lumière la profession agricole et l'élevage en particulier et en favorisant les échanges avec le grand public et le consommateur.



Pour vous renseigner :
www.lafermesinvite.fr

Facebook :
La Ferme S'invite

La Vie de la Chambre 86

Révision des zones défavorisées

Un projet défavorable pour les exploitations d'élevage de la Vienne

Un nouveau zonage pour 2019

Le Ministère vient de dévoiler un projet de nouvelle carte des zones défavorisées qui sera soumise à la Commission Européenne. L'Europe demandait depuis 2005 une révision de ce zonage. Les nouvelles zones défavorisées s'appelleront maintenant ZSCN, zones soumises à contraintes naturelles ou ZSCS zones soumises à contraintes spécifiques.

La Chambre d'agriculture de la Vienne, avec la profession agricole, a conduit un travail durant 2 ans pour essayer de maintenir un maximum de communes dans la zone défavorisée. La dernière demande de la profession portait sur le maintien de 11 communes supplémentaires, étant donné les caractéristiques des sols (potentiels faibles, hydromorphie), le poids de l'élevage et des emplois associés. Mais l'État est resté inflexible et au final ce sont 45 communes (sur les 133 actuellement dans la zone) qui sortiraient du nouveau zonage, alors que 52 communes y entreraient.

Des conséquences importantes et une transition sur deux ans

Au final, l'impact de ce projet est donc très important : un peu plus de 200 exploitations se verraient exclues du zonage (dont la moitié en élevage bovin viande) et perdraient donc leur ICHN, alors qu'environ 70 exploitations d'élevage pourraient y entrer.

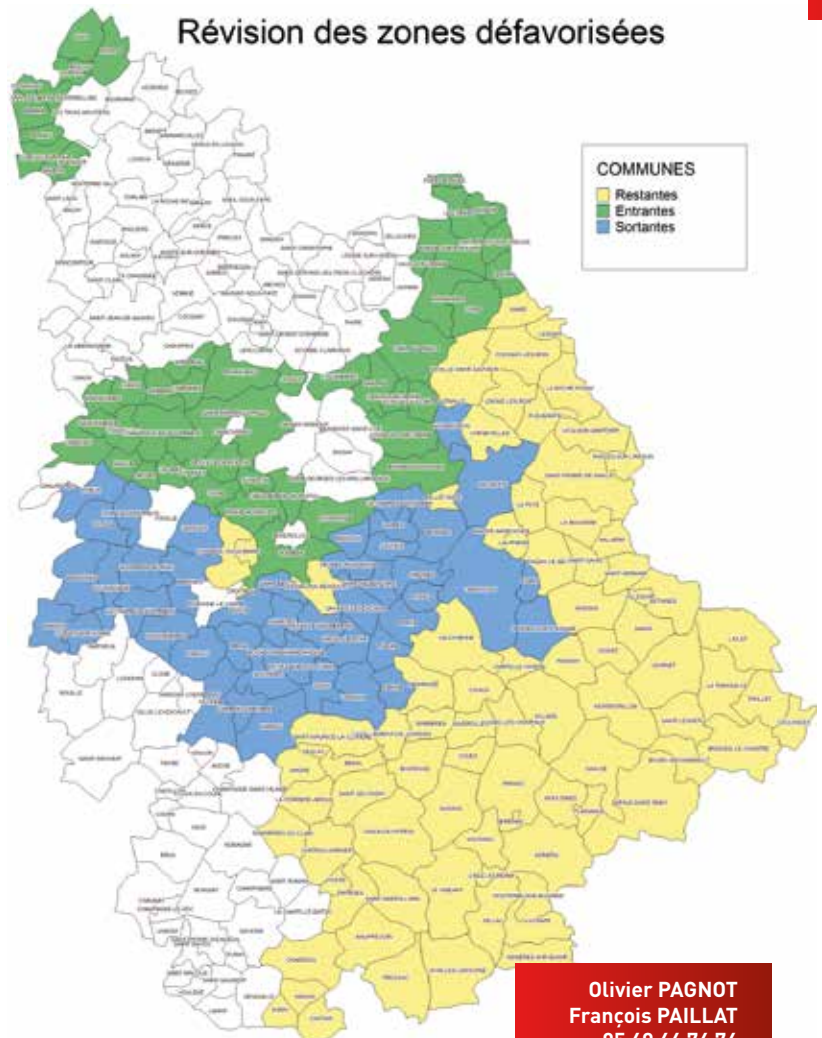
La perte nette prévisible pour le département de la Vienne est évaluée à 1,1 million d'euros, bien moins que dans le département des Deux-Sèvres (9 millions d'euros) mais à l'échelle de chaque exploitation, l'impact est très important. En moyenne, l'ICHN perçue par les exploitations concernées dans la Vienne est de 7 860€. Ce sont les exploitations de vaches laitières qui perdraient le plus (9 900€ en moyenne), puis les exploitations d'élevage de bovins viande (8 100 €). Les exploitations caprines et ovines perdraient respectivement 6 500 et 6 100 €.

D'autre part, la mise en œuvre de cette perte d'ICHN devrait se faire sur deux ans. En 2019, un paiement de 80 % des montants historiques payés en moyenne entre 2007 et 2013, puis 20 % en 2020. Des négociations vont s'engager avec la Commission Européenne pour étudier un montant historique le moins défavorable en conformité avec les conditions du règlement européen.

Quelles adaptations pour les éleveurs ?

Comment s'adapter ? Le défi est important et pour la plupart des situations, les adaptations ne compenseront pas l'intégralité de la perte des indemnités et ne seront pas immédiates. La compensation par des engagements dans des démarches commerciales contractuelles nécessite que les cours progressent de 4,2% en lait de chèvre et de 16% en viande ovine sur des marchés déjà bien orientés. Une autre stratégie qui est souvent mise en œuvre dans les situations de dégradation des revenus, est l'accroissement des cheptels, et donc des surfaces. Encore faut-il pouvoir trouver du foncier et pouvoir gagner en productivité de travail, ce qui ne sera pas toujours possible. Il va donc falloir envisager au cas par cas une diversité de pistes d'adaptation, depuis l'optimisation des charges, l'amélioration de la productivité, le développement d'ateliers complémentaires...

La Chambre d'agriculture de la Vienne, avec toute la profession agricole, construit un dispositif d'accompagnement des exploitations pour identifier avec les agriculteurs les meilleures adaptations à étudier pour compenser tout ou partie des pertes des aides.



Olivier PAGNOT
François PAILLAT
05 49 44 74 74

Mes parcelles
De la sécurité à la performance







Simplifiez et optimisez
le suivi de votre exploitation
Abonnez vous à Mes parcelles avec la Chambre d'agriculture de votre département

Contact
Marie Christine BIDAULT (CA16)
Tél. : 06 13 50 11 99
Adèle MARSAULT (CA86)
Tél. : 06 84 61 42 56



Vos interlocuteurs du service élevage

Chambre d'agriculture de la Charente

-  **Julie RENARD** / Chef du service / CA 16-86
Tél. : 06 21 21 82 98 / julie.renard@charente.chambagri.fr
-  **Nathalie AUGAS** / Conseillère ovin
Tél. : 06 26 69 71 09 / nathalie.augas@charente.chambagri.fr
-  **Pauline GAUTHIER** / Conseillère caprin / fourrage
Tél : 06 25 64 14 04 / pauline.gauthier@charente.chambagri.fr
-  **Laurie MOURICHOU** / Conseillère bovin viande
Tél. : 06 24 30 15 24 / laurie.mourichou@charente.chambagri.fr
-  **Jocelyne LATUS** / Assistante
Tél. : 05 45 84 09 28 / jocelyne.latus@charente.chambagri.fr
-  **Sylvie VIGNAUD** / Assistante
Tél. : 05 45 84 09 28 / sylvie.vignaud@charente.chambagri.fr
-  **Anne-Laure VEYSSET** / Conseillère bovin lait / équin
Tél. : 06 25 64 54 55 / anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr
-  **Vincent VIGNEAU** / Conseiller Bovin Croissance
Tél. : 06 07 42 67 36 / vincent.vigneau@charente.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Vienne

-  **Aloïse CÉLÉRIER** / Conseillère bovin viande / fourrage
Tél. : 06 58 59 74 20 / aloise.celerier@vienne.chambagri.fr
-  **Coline BOSSIS** / Conseillère caprin
Tél. : 06 79 42 74 47 / coline.bossis@vienne.chambagri.fr
-  **Laura GAUZIN** / Conseillère bovin viande
Tél. 06 75 73 28 51 / laura.gauzin@vienne.chambagri.fr
-  **Hugues GEAY** / Conseiller bovin viande
Tél. : 06 84 96 03 35 / hugues.geay@vienne.chambagri.fr
-  **Béatrice GRIFFAULT** / Conseillère ovin
Tél. : 06 79 55 62 83 / beatrice.griffault@vienne.chambagri.fr
-  **Benjamin MAILLOCHAUD** / Conseiller bovin viande
Tél. : 06 75 76 89 74 / benjamin.maillochaud@vienne.chambagri.fr
-  **Adele MARSAULT** / Conseillère bovin lait
Tél. : 06 84 61 42 56 / adele.marsault@vienne.chambagri.fr
-  **Camille MANCEAU** / Conseillère ovin
Tél. : 06 30 25 11 83 / camille.manceau@vienne.chambagri.fr

Coordonnées

Chambre d'agriculture de la Charente
Service Productions Animales - Bureau décentralisé Charente Limousine
2 & 4 allée des Freniers - 16500 CONFOLENS
Tél : 05 45 84 09 28 - www.charente.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Vienne
Agropole service élevage
CS 35001 - 2133 route de Chauvigny - 86550 MIGNALOUX BEAUVOIR
Tél : 05 49 44 74 74 - www.vienne.chambagri.fr